



COMPOSITION DU BUREAU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 JUIN 2021

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et au décret n°2020-418 du 10 avril 2020, telles que prorogées par le décret n°2021-255 du 9 mars 2021, l'Assemblée Générale de ROBERTET S.A. se tenant à huis clos, le Conseil d'administration a statué lors de sa séance du 27 avril 2021 sur la composition du bureau de l'Assemblée Générale du 9 juin 2021.

Le Conseil d'administration a décidé que l'Assemblée Générale sera présidée par Monsieur Philippe MAUBERT en qualité de Président du Conseil d'administration, Directeur Général.

Le Conseil d'administration a nommé en qualité de scrutateurs :

- Madame Isabelle MAUBERT, es qualité de représentante de la société MAUBERT S.A. ;
- Monsieur Olivier MAUBERT